

Formation en distanciel

Accompagnement des porteurs de projets en agriculture : **Comprendre les différents statuts juridiques, fiscaux et** **sociaux agricoles**

Dates & Horaires :

lundi 5 Mai 2025 de 9h00 à 13h00 puis de 14h00 à 17h00

mardi 6 Mai 2025 de 9h00 à 13h00 puis de 14h00 à 17h00

Modalité de formation : en distanciel par plateforme Zoom

Organisme de Formation : Fadear.

n° SIRET : 349 902 536 00029 APE 8559A

n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193

Lieu : visio

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Durée de formation : 14 heures

Public : Tout_e_s salarié_e_s accompagnant des porteurs de projets à l'installation agricole et des paysans_nes dans leurs projets

Pré_requis : aucun

Intervenant extérieur : Francis Varennes, Juriste Fiscaliste (28)

Animation : Julien Melou, animateur-facilitateur salarié FADEAR

Contexte et Enjeu : Fort de l'expérience développée depuis plus d'une dizaine d'années, les structures membres du réseau des Adear, proposent de transmettre les clés pour appréhender le domaine de l'installation et les outils et méthodes pour construire et renforcer les dispositifs à l'accompagnement mise en œuvre localement. Ces 2 journées doivent permettre de comprendre l'ensemble des statuts juridiques, fiscaux et sociaux liés à une entreprise agri-rurale et les conséquences de chacun d'eux.

Objectifs pédagogiques :

- * Maîtriser les bases (et être capable de les utiliser) pour guider le porteur de projet, le(a) paysan-ne dans ses droits/obligations en matière juridique, fiscal, sociale...et suivant la réglementation et ses interprétations que l'on soit d'un point de vue juridique/social/ fiscal.
- * Être capable en tant que salarié(e) de diagnostiquer le projet du candidat/repreneur et de l'accompagner dans ses choix, en sécurisant son cadre juridique, fiscal et social.

avec mise en situation par des regards sur des cas concrets

Temps d'inclusion en lien avec le thème des 2 journées de formation :

présentation individuelle, attentes, difficultés rencontrées, dispositifs d'intervention, temps d'échange sur le métier.

Contenu de la formation :

Séquence	Contenu	Durée	Horaires
Séquence 1	Présentation de la session et des objectifs Tour de table et présentation des participant_e_s, attentes des stagiaires et ajustement de la formation	30 mn	lundi 5 Mai 09h00 - 9h30
Séquence 2	- Maîtriser les questions de Statut juridique : définition de l'agricole/commerce/artisanat, inscription CFE, n° SIRET, code APE, incidence sur les baux ; Et apport du formateur intervenant sur quelques définitions et éléments sur le thème, questions _ réponses suivant cas théoriques et pratiques.	3h30	lundi 5 Mai 9h30 - 13h00

Séquence 3	- Maîtriser les questions de Statut fiscal : catégories de bénéfices agricoles et non agricoles, régimes et modes de calcul des bénéfices, impositions ; Régimes de TVA et incidence du régime des bénéfices ; Combinaison d'activités et implications ; Et apport du formateur intervenant sur quelques définitions et éléments sur le thème, questions _ réponses suivant cas théoriques et pratiques. <i>Echanges entre les participant_e_s et apport de connaissances</i> <i>Et apport du formateur intervenant sur quelques définitions et éléments sur le thème, questions _ réponses suivant cas théoriques et pratiques.</i> <i>Fin J1 Bilan de la journée, comment ca va ?</i>	3h00 (dont 15min de pause)	lundi 5 Mai 14h00 - 17h00
Séquence 4	- Maîtriser les questions de Statuts Sociaux : caisses (MSA, RSI), seuil et SMA ; principe du mode de calcul des cotisations, pluriactivité. Sujets spécifiques : Cotisants de solidarité ; Cas de l'auto_entrepreneur ; ...et suivant vos attentes et vos questions pratiques sur ces domaines dans le cadre de vos accompagnements de porteurs de projets... <i>Echanges entre les participant_e_s et apport de connaissances Et apport du formateur intervenant sur quelques définitions et éléments sur le thème, questions _ réponses suivant cas théoriques et pratiques.</i>	4h30 (dont 15 min de pause)	Mardi 6 Mai 9h00 - 13h00 Déjeuner Mardi 6 Mai 14h00 - 14h30
Séquence 5	* dernière demi journée de J3-J4 : exercices pratiques à partir de cas de projet d'installation pour que les stagiaires donnent des propositions au porteur de projet concernant les dimensions juridiques, sociales, fiscales et dans une approche globale du projet.	2h00	Mardi 6 Mai 14h30 - 16h30
Séquence 6	Bilan oral, évaluations de la formation Et Perspectives	30 mn	Mardi 6 Mai 16h30 - 17h00

Moyens pédagogiques :

Apports méthodologiques et présentation d'un diaporama avec exposés suivis de périodes de questions-réponses, illustration à partir de cas concrets, questions-réponses, exercices pratiques d'application en sous-groupes avec restitution-mutualisation, et remise de support synthétique.

A l'issue de la formation :

- Evaluation de la formation par les stagiaires et évaluation des compétences via auto positionnement (entre entrée et sortie de la formation suivie) et à travers un questionnaire.

Modalités et Conditions générales

Coût formation salarié.e **420 €** (quatre cent vingt euros) pour 2 jours de formation (14h) par stagiaire (30 € / heure-stagiaire) à régler à l'ordre de la FADEAR



Rappel : possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT (fonds de formation) des frais pédagogiques et de votre salaire du jour en formation jusqu'à hauteur du SMIC sous réserve d'accord de prise en charge par l'intermédiaire du dispositif « BOOST'Compétences » du plan de développement des compétences Ocapiat.

Coût formation non salarié.e
adhérent.e
Conf_Fadear

Prise en charge intégrale des frais par la FADEAR pour les paysans nes adhérent s à la Confédération paysanne et ou au réseau de la FADEAR participant_e_s à la formation (indemnité de remplacement et frais pédagogiques en cas non éligibilité au fonds VIVEA).

Pour tout autre statut ou situation, nous consulter, en amont de la formation.

Modalités de paiement votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture.

Attestation de formation une attestation de formation délivrée par la Fadear vous sera fournie en fin de formation.

Contact inscription Julien Melou animateur Fadear chargé de la formation
Tél : 01 43 63 41 50 - jmelou@fadear.org

Bulletin d'inscription à nous renvoyer – Formation

Accompagnement des porteurs de projets en agriculture : Comprendre les différents statuts juridiques, fiscaux et sociaux agricoles (progr. n° A 11) en visio

lundi 5 Mai 2025 de 9h00 à 13h puis de 14h à 17h

mardi 6 Mai 2025 de 9h00 à 13h puis de 14h à 17h

Nom Prénom :

Structure / Statut (salarié_e, paysan_ne, autre...) :

Adresse complète :

Tel : Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

.....

☐ En m'inscrivant à cette formation, j'accepte les conditions générales de vente de la FADEAR, et son règlement intérieur, en ligne, sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/formations> dans l'onglet Formation.

Fait à le Signature :

=> **Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?** (site internet, email, bouche à oreilles, autre...) :

*** Données collectées**

Les données collectées par la FADEAR dans le cadre de ce questionnaire ne seront pas conservées au-delà de la durée de 3 ans. **Elles n'ont pour seul objet que l'organisation de l'événement** (confirmation, relance, envoi de documents pré et post formation et le suivi des stagiaires).

- Droit d'accès

Les personnes dont les informations sont collectées et traitées peuvent demander l'accès aux données les concernant à tout moment et sans limitation.

- Droit de rectification et d'opposition

Les personnes dont les données sont collectées et traitées peuvent demander la rectification des données conservées. Ils peuvent également s'opposer à leur utilisation.

Pour toutes questions concernant vos données collectées et vos droits – merci de contacter cette adresse jmelou@fadear.org, pour toutes informations.